

Rapport financier 2018-2019

UCL FCPE Saint Denis

Introduction

L'UCL (Union de Coordination Locale) de Saint Denis gère cette année un budget permettant de couvrir des besoins fonctionnels de base de son activité. Le CDPE (Conseil Départemental des Parents d'Elèves) de Seine-Saint-Denis fournit une aide importante en nature (matériel informatique, copieur). La municipalité fournit la totalité de nos besoins en locaux et salles de réunion.

Ce rapport couvre uniquement les activités de l'Union de Coordination Locale de Saint Denis. Les Conseils Locaux (CL) FCPE des écoles et établissement de Saint Denis rendent compte séparément de leurs activités et de leurs finances.

Notre activité est présentée sur une année scolaire car cela correspond au rythme des parents d'élèves qui suivent leur enfant.

Résultat

Charges		Produits	
Charges de structure		Recettes Propres	
Communication	174,85 €	Produits des activités	281,40 €
Fourniture de bureau	202,82 €	Cotisations	234,00 €
Représentation	46,90 €	Dons	12,00 €
Frais bancaire	10,40 €	Trésorerie	3,41 €
Sous total	434,97 €	Sous Total	527,81 €
Dépense liée à la conduite des activités		Subventions publiques	
Fourniture pour activité	186,31 €	Ville de Saint Denis	
		Subvention de fonctionnement	300,00 €
Sous total	186,31 €	Sous Total	300,00 €
Total des charges	621,28 €	Total des produits	827,81 €

Remarque importante : le tableau n'inclut pas la subvention de 300€ versée par la ville de Saint Denis au titre de l'année 2019.

Sur nos recettes

L'essentiel de notre budget est construit sur une subvention de la part de la municipalité de 300€.

Les adhésions à la FCPE (20,65€) ne comprennent pas de part destiné au fonctionnement des UCL. Par ailleurs la quote-part local (3€) est versée à l'UCL lorsque le CL ne dispose pas de compte bancaire. Normalement la somme récoltée (de 234€) reste à destination des CL qui peuvent en exiger la restitution.

Les produits d'activité de 281,40 € correspondent à la prise en charge des coûts de fourniture des « cafés des parents » réalisés dans le cadre des assises citoyennes ensemble contre les violences ainsi que à la tenue de la buvette de la fête du livre du quartier Franc Moisin – Bel Air – Stade de France. Nous tenons à préciser qu'il a été décidé lors de la dernière AG que l'intégralité de la recette de cette buvette serait reversée aux conseils locaux des écoles du quartier.

Sur nos dépenses

L'hébergement de notre site internet (88,85€) et notre liste de diffusion (66€) constitue l'essentiel de nos dépenses de communication de 174,85€.

Les dépenses de fournitures (202,82 €) comprennent notamment les consommables pour les activités de communications des CL.

Le coût de possession du copieur est aujourd'hui pris en charge par le CDPE de Seine Saint Denis.

Conclusion

Nos ressources sont particulièrement faibles et notre activité serait difficile à maintenir en l'état sans le concours du CDPE de Seine Saine Denis. Il faut noter sur ce point que la quote-part réservée au CDPE de Seine Saint Denis (11,65€ sur chaque adhésion) ne couvre pas les dépenses faites par la FCPE sur notre territoire. Les 6€ restant de la cotisation étant destinés aux besoins du fonctionnement de notre fédération nationale et du support aux adhérents.